

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin de l'épisode de pollution atmosphérique dans l'Ain sur le bassin lémanique

Bourg-en-Bresse, le 27 janvier 2022

Ce matin, 27 janvier 2022, les concentrations sont suffisamment basses pour écarter un risque de dépassement du seuil d'information. La vigilance jaune sur le bassin lémanique est donc levée

Pour plus d'informations :

www.atmo-auvergnerhonealpes.fr

www.ain.gouv.fr

Bureau de la communication interministérielle

Tél. : 04 74 32 78 33 / 66

24/7 : 04 74 32 30 00

Courriel : pref-communication@ain.gouv.fr

45 avenue Alsace-Lorraine
01012 Bourg-en-Bresse Cedex



www.ain.gouv.fr